

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Compte rendu de Jean-Marie Yante (dir.), "Les origines de l'abbaye cistercienne d'Orval. Actes du colloque organisé à Orval le 23 juillet 2011"

Ruffini-Ronzani, Nicolas

*Published in:*  
Le Moyen Âge

*Publication date:*  
2016

*Document Version*  
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Ruffini-Ronzani, N 2016, 'Compte rendu de Jean-Marie Yante (dir.), "Les origines de l'abbaye cistercienne d'Orval. Actes du colloque organisé à Orval le 23 juillet 2011"', *Le Moyen Âge*, vol. 122.

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

*Les origines de l'abbaye cistercienne d'Orval. Actes du colloque organisé à Orval le 23 juillet 2011*, dir. Jean-Marie YANTE, Louvain-la-Neuve – Leuven, Brepols, 2015 ; 1 vol., 118 p. (*Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique*, 99). ISBN : 978-2-503-55529-4. Prix : € 35,00.

À quand remonte la fondation de l'abbaye cistercienne d'Orval ? La question suscite depuis longtemps le débat au sein de la communauté historique. C'est avec l'espoir de trancher définitivement la controverse que l'association *Aurea Vallis et Villare* a souhaité rouvrir ce dossier complexe mêlant faux diplomatiques et fouilles archéologiques en organisant un colloque à l'été 2011. La présente publication regroupe les réflexions des archéologues et historiens conviés pour l'occasion. Comme le rappelle J.-M. Yante dans son bilan historiographique, deux versions s'opposent à propos de l'installation de la communauté cistercienne au cœur du comté de Chiny. Une tradition ancienne, mais régulièrement mobilisée dans des publications destinées à un large public, soutient l'hypothèse d'une triple fondation. À en croire la légende, le comte de Chiny et la comtesse Mathilde de Toscane auraient d'abord installé des bénédictins calabrais à Orval vers 1070, avant que ces derniers ne soient remplacés par des chanoines réguliers en 1110, puis par des cisterciens en 1131/1132, à chaque fois sur initiative comtale. Cette version des faits a été contestée dès la fin des années 1960 par des historiens chevronnés – G. Despy et R. Noël –, qui, tous deux, plaidaient pour une fondation unique en 1131/1132.

La controverse n'ayant jamais été véritablement liquidée, il était nécessaire de réexaminer chacun des arguments développés par les deux parties. En refermant l'ouvrage, un constat s'impose avec évidence : la tradition d'une triple fondation ne repose sur rien, si ce n'est sur des actes faux ou des vestiges archéologiques mal datés. La notice de 1124 sur laquelle les tenants de la triple fondation appuient une bonne partie de leur argumentation ? René Noël, prolongeant les travaux de G. Despy, réaffirme qu'il s'agit d'un faux complet forgé au début du XVII<sup>e</sup> siècle par un abbé d'Orval soucieux de démontrer que son établissement a, dès l'origine, échappé à l'avouerie. Fausse également cette inscription épigraphique venant soi-disant confirmer la consécration d'une *ecclesia* en 1124. Quant à la légende selon laquelle Mathilde de Canossa aurait appuyé l'installation de bénédictins calabrais à Orval, elle suscite la perplexité de P. Golinelli, qui se refuse à lui accorder foi. L'archéologie, elle aussi, vient démentir les récits colportés depuis l'époque moderne. Certes, la palynologie prouve que l'espace couvert par le site monastique a été mis en culture dès l'époque carolingienne – ce qui, soit dit en passant, contrevient au fameux mythe du « désert cistercien » –, mais rien ne permet toutefois de conclure à l'existence d'une implantation humaine avec église et cimetière avant le début du XII<sup>e</sup> siècle. Dans leur relecture des fouilles menées à Orval, P. Mignot et D. Henrotay démontrent, en effet, que les tombes découvertes dans les années 1960 ne remontent pas au VIII<sup>e</sup> siècle, mais sont sans doute nettement postérieures. Aucune forme d'habitat groupé n'est d'ailleurs envisageable avant le tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Bref, comme on le pressentait depuis les études pionnières de G. Despy, la fondation d'Orval doit nécessairement être située en mars 1131, voire 1132. C'est à cette date, et pas avant, que se sont établis les moines. Ces religieux provenaient très vraisemblablement du diocèse de Châlons-sur-Marne, et plus précisément de la communauté

de Trois-Fontaines, une abbaye qui, grâce au dynamisme de ses membres, comptera de très nombreuses « filles », comme le révèle J. Lusse. *In fine*, même si J.-M. Yante refuse de se montrer par trop catégorique dans ses conclusions, on peut affirmer sans détour que cette courte publication permet de clore définitivement un débat vieux d'une cinquantaine d'années.

Nicolas RUFFINI-RONZANI